

Le 10 août 2012

## **SEPT PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR RECEVOIR UN FINANCEMENT DU FONDS POUR LES INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES FRANCOPHONES**

Le secrétaire provincial, monsieur Wayne Elhard, a annoncé la liste des sept projets qui recevront une subvention du Fonds pour les infrastructures communautaires francophones (FICF).

« Depuis plus d'un siècle, la communauté fransaskoise représente une importante composante de notre identité provinciale, » a déclaré M. Elhard. « Le FCIF permettra de faire en sorte que les communautés francophones de notre province demeurent solides et dynamiques pour les générations à venir. »

Les sept candidats dont le projet a été retenu pour recevoir des fonds sont les suivants :

- La Troupe du Jour, à Saskatoon, recevra 18 695 \$ pour effectuer des rénovations à son centre de production théâtrales.
- L'Association fransaskoise de Zenon Park, recevra 10 500 \$ afin de rénover le pavillon de l'AFZP du centre communautaire. Ces rénovations comprendront des réparations structurelles et des réparations du sol, ainsi que la pose de nouvelles fenêtres.
- Le Développement rural de Bellegarde recevra 35 252 \$ pour remettre en état l'aréna communautaire ainsi que son toit, et remplacer les planches de la bande.
- L'Association canadienne-française de Regina recevra 4 775 \$ pour l'achat d'un projecteur qui permettra d'offrir des spectacles sous-titrés en anglais au Carrefour des Plaines.
- Le Conseil de l'école Mgr-de-Laval, à Regina, recevra 13 000 \$ afin d'installer une nouvelle structure de jeux en plein air.
- L'Association des parents fransaskois, à Saskatoon, recevra 10 000 \$ afin d'acheter une table, des chaises, des étagères de bibliothèque et des tables à langer.
- La garderie Gard'Amis, à Regina, recevra 7 778 \$ pour la construction d'une nouvelle structure de jeux en plein air.

Le FICF a été créé, dans le but d'apporter un appui financier aux projets d'infrastructure de la communauté francophone de la Saskatchewan. Ce fonds, d'un montant annuel de 100 000 \$, est consacré aux projets d'immobilisation qui :

- font la promotion de la culture francophone et de la langue française tout en améliorant l'accès à celles-ci;
- améliorent la qualité et l'utilisation des installations de la communauté francophone;

- créent de nouvelles possibilités de rassemblement communautaire permettant de soutenir la vitalité culturelle francophone.

Le financement accordé peut atteindre les deux tiers des fonds requis par le projet, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par projet. Tous les bénéficiaires doivent contribuer pour un tiers, au moins, de tous les coûts admissibles.

Le FICF est administré par la Direction des affaires francophones. Les demandes peuvent être soumises au nom d'une communauté francophone par toute œuvre de bienfaisance, société à but non lucratif ou coopérative enregistrée.

Vous trouverez la documentation relative aux demandes ainsi que plus d'information sur le FICF à [www.ops.gov.sk.ca/FCIF](http://www.ops.gov.sk.ca/FCIF).

- 30-

Renseignements :

Jay Teneycke  
Direction des affaires francophones  
Regina  
Tél. : 306-798-6095  
[Jay.teneycke@gov.sk.ca](mailto:Jay.teneycke@gov.sk.ca)